

Le télétravail en questions

Quel potentiel de développement en France ?

jeudi 24 mars 2011 - Paris, Bercy -



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



en partenariat avec



CYCLE DE CONFÉRENCES

{POUR UNE CULTURE PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE}

Depuis 2008, le cycle de conférences «Pour une culture partagée du développement durable» de l'IFORE a pour ambition d'expliciter les enjeux fondamentaux du développement durable, d'en promouvoir les valeurs sous-jacentes, d'identifier les grands changements en cours ou nécessaires, et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, parmi lesquelles les acteurs publics.

Public : Cette conférence organisée sur le télétravail s'adresse aux agents publics de l'État de tous les ministères, des collectivités territoriales et des établissements publics. Les associations, les chercheurs ainsi que les entreprises y sont également conviés (en fonction des places disponibles).

Elle vise notamment les agents intervenant dans le domaine des ressources humaines, du développement durable ou de l'éco-responsabilité, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Le télétravail en questions : quel potentiel de développement en France ?

Contexte

Bien que présent dans les recherches sur l'innovation au travail dès les années 80, le terme de télétravail acquiert depuis quelques temps une visibilité qui lui était jusqu'alors inconnue. Si le « télétravail » se définit comme une « forme d'organisation du travail » impliquant de nouveaux modes de collaboration et de management, il est aussi au croisement d'enjeux sociétaux plus larges qui expliquent l'intérêt qu'il suscite.

Ses bénéfices peuvent, en effet, être nombreux : meilleure qualité de vie et adéquation des temps sociaux, réduction des coûts économiques, nouvelles manières de travailler accordant plus de place à l'autonomie, diminution des taux de pollution, décongestion urbaine...

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Il a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie nationale du développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement.

L'action de l'IFORE s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

Le télétravail en questions : quel potentiel de développement en France ?

Toutefois, malgré le développement de l'économie numérique, le télétravail est encore peu répandu en France, alors que dans de nombreux pays, il constitue un outil au service d'une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, lors du colloque organisé en mars 2008 au Palais du Luxembourg sur « Le télétravail, les télécentres et le développement durable », il a été montré que 4 jours de présence dans des bureaux feraient baisser les émissions de carbone de 5%.

De même, dans plusieurs pays de l'OCDE, le télétravail participe d'une modernisation des organisations de travail traditionnelles pour répondre de manière plus efficace aux besoins des citoyens, comme en Suède, en Espagne ou au Canada. En France, la méconnaissance du sujet ou les résistances demeurent nombreuses et les préconisations du rapport Besson « France numérique 2012 », qui voit dans le télétravail « l'un des phénomènes majeurs de ce début de siècle », semblent bien lointaines.

Cependant, en dépit d'un développement limité et fragmenté des pratiques de télétravail en France, les milieux universitaires et politiques commencent à s'y intéresser, voire à l'encourager. C'est par exemple la Stratégie nationale de développement durable qui l'inclut dans les actions sur la limitation des déplacements ou encore les propositions présentées lors de la conférence nationale « Aménagement numérique et développement durable des territoires » de 2009 qui donnent au télétravail une place centrale dans le développement durable et solidaire des territoires.

Face à ces enjeux transversaux et à la complexité des domaines abordés, il est tout particulièrement important que l'Institut de formation de l'environnement (IFORE) propose **un premier cadre de réflexion et de débat**. Dans cet objectif, il s'agira d'une part, **d'identifier en quoi le télétravail peut être un outil au service du développement durable des organisations humaines et des territoires** et, d'autre part, **d'examiner les conditions sous lesquelles le télétravail peut constituer un progrès social pour tous**.

Pour répondre aux nombreuses interrogations qui se posent, cette journée de conférence sera l'occasion de dresser un panorama général de la question en France et à l'étranger, de confronter les points de vue des acteurs et d'apprécier l'implication des pouvoirs publics et des entreprises dans ce processus de changement. Elle contribuera ainsi à nourrir la réflexion et à mettre en perspective une thématique qui, au delà de l'image d'Epinal pour certains, soulève aussi de nombreuses questions, que ce soit en termes d'organisation du travail, d'inégalités sociales et territoriales ou même de développement durable.

Le télétravail en questions : quel potentiel de développement en France ?

jeudi 24 mars 2011 - 9h - 17h30 - PARIS

>9H : ACCUEIL

>9H30-9H40 : OUVERTURE

JEAN-LOUIS ROUQUETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RESSOURCES HUMAINES,
ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

>9H40-9H45 : PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

CATHERINE PIERRON, CONSULTANTE, ANIMATRICE DE LA JOURNÉE

>9H45-11H15 : TABLE RONDE :

ÉTAT DES LIEUX SUR LE TÉLÉTRAVAIL EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

>9H45-10H15 : INTRODUCTION ET MISE EN PERSPECTIVE

>TÉLÉTRAVAIL : ENTRE AUTO-ORGANISATION ET MANAGEMENT À DISTANCE :

FRANCIS GINSBOURGER, CONSULTANT, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS

>10H15-11H15 :

>LA SITUATION DE LA FRANCE PAR RAPPORT À SES PARTENAIRES DE L'OCDE. POTENTIEL DU
TÉLÉTRAVAIL EN FRANCE. EXEMPLES CONCRÈTS À L'ÉTRANGER :

TRISTAN KLEIN, CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE

>LE CADRE JURIDIQUE DANS LES ENTREPRISES ET LES ÉVOLUTIONS EN COURS :

JEAN-FRANÇOIS BOURDAIS, CHEF DU BUREAU DES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL,
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

>LE DÉVELOPPEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL EN ADMINISTRATION CENTRALE
AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE :

FABRICE THEVAUX, CHEF DU BUREAU DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT
DES RESSOURCES HUMAINES, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUE ET FINAN-
CIER

>11H15-11H30 : DÉBAT AVEC LA SALLE

>11H30-11H45 : PAUSE

CYCLE DE CONFÉRENCES

{POUR UNE CULTURE PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE}

Le télétravail en questions : quel potentiel de développement en France ?

jeudi 24 mars 2011 - 9h - 17h30 - PARIS

>11h45-12h45 : TABLE RONDE :

LA MISE EN OEUVRE DU TÉLÉTRAVAIL À DIFFÉRENTES ÉCHELLES TERRITORIALES

>11h45 : INTRODUCTION ET MISE EN PERSPECTIVE

>TÉLÉTRAVAIL ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : ISABELLE NICOLAÏ, MAÎTRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITÉ DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

>POLITIQUES DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) ET MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ (PDE) : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE TÉLÉTRAVAIL ? : SYLVIE MATHON, CETE NORD-PICARDIE

>LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL : UN EXEMPLE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES RURAUX, FABIEN MIEDZIANOWSKI, CONSEIL GÉNÉRAL DU CANTAL

>LE CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE : L'AGENDA 21 COMME POINT DE DÉPART D'UNE DÉMARCHÉ INNOVANTE, ANNE BUQUEN, CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE

>12h45-13h : DÉBAT AVEC LA SALLE

>13h-14h15 : DÉJEUNER (RESTAURANT ADMINISTRATIF OU LIBRE)

>14h30-16h30 : TABLE RONDE :

LE TÉLÉTRAVAIL : UNE AVANCÉE SOCIALE POUR TOUS ? FREINS ET LEVIERS - LE POINT DE VUE DES ACTEURS

>LE TÉLÉTRAVAIL ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : QUELS CHANGEMENTS DANS LE TRAVAIL ? : DENIS BÉRARD, AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (ANACT), DÉPARTEMENT CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELS

>LE POINT DE VUE D'UNE ORGANISATION SYNDICALE : JEAN-PAUL BOUCHET, CFDT CADRES

>LES DIFFÉRENTS ACCORDS SIGNÉS EN ENTREPRISE. ÉTUDE COMPARATIVE ET ÉVOLUTIONS : NICOLE TURBÉ-SUETENS, CONSULTANTE ET EXPERTE EUROPÉENNE

>DÉBAT AVEC LA SALLE

>LES EXPÉRIENCES MENÉES PAR DEUX ENTREPRISES ET UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE :

*RENAULT : ERIC COUTÉ

*GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE : BLAISE BARBANCE, PILOTE DU PROJET TÉLÉTRAVAIL

*LE CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE : QUEL IMPACT SUR LE MODE D'ORGANISATION INTERNE, LE MANAGEMENT ? ANNE BUQUEN, CONSEIL GÉNÉRAL DU FINISTÈRE

>16h30-16h45 : DÉBAT AVEC LA SALLE

>16h45-17h : SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE ET MISE EN PERSPECTIVE : NICOLE TURBÉ-SUETENS

>17h-17h30 : CONCLUSION

Le télétravail en questions : quel potentiel de développement en France ?

jeudi 24 mars 2011 - 9h - 17h30- PARIS

>>>>Informations pratiques

Conférence : Le télétravail en questions : quel potentiel de développement en France ?

jeudi 24 mars 2011 - Paris - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - 9h-17h30

>Organisation : MEDDTL - Institut de formation de l'environnement (IFORE) en partenariat avec le ministère de l'Economie et des Finances, Institut de la Gestion publique et du Développement économique (IGPDE)

>Participation gratuite à l'exception des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration à la charge des participants. Le déjeuner aura lieu au restaurant administratif du Ministère de l'Economie

>Lieu : **Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - Centre de conférence Pierre Mendès-France - 139, rue de Bercy - 75012 PARIS**

>Accès : métro : BERCY (lignes 6 et 14)

>Modalités d'inscription : Inscription obligatoire **avant le 18 mars 2011** avec le bulletin d'inscription en ligne :

<http://enqueteur.spes.sg.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=55637&lang=fr>

>Vos interlocutrices à l'IFORE :

Virginie Bathellier - virginie.bathellier@developpement-durable.gouv.fr - Tél. : 01 40 81 95 68

Yvonne Foucher - yvonne.foucher@developpement-durable.gouv.fr

Bénédicte Bercovici - benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr